



Message

Numéro de facture
541251944749

Référence client
5428004696

Facture du
24.03.2025

Nom du client : CASSAN PATRICK
Adresse desservie : LES ROUSTIES
ST HILAIRE

30079047 541251944749 541
(B3-178/440)-599-1/1-2541-002541-A-2503210518022

M CASSAN PATRICK
LIEU DIT LES ROUSTIES
46210 ST HILAIRE

Contacts

@ Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr

Service Clients
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Dépannage 24h/24
05 81 91 35 07

TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX

Accueil
ROUTE DE FIGEAC 46120 LACAPELLE
MARIVAL
Lundi, mercredi, vendredi de 09h00 à 12h00 et de
13h30 à 17h00

Votre facture du 24 mars 2025

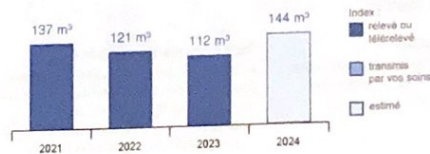
Nous n'avons pas eu accès à votre compteur. L'index a été estimé sur la base de votre consommation moyenne annuelle

Votre consommation est de 144 m³

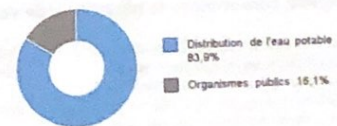
Montant prélevé le 09 avril 2025 : 113,44 €

	ETTC
Distribution de l'eau potable	404,97
SM DU LIMARGUE-SEGALA - TERRITOIRE DU SEGALA ORIENTAL	
Organismes publics	77,47
Total facture	482,44
Mensualités déjà prélevées	-369,00
Montant à prélever	113,44
	détail au verso

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé à partir du 09 avril 2025 sur votre compte numéro XXXXX734000.

Vous trouverez ci-contre votre nouveau calendrier de prélèvements. Ces sommes seront déduites de votre prochaine facture. Vous pouvez ajuster le jour et le montant de vos prélèvements depuis votre espace client, rubrique "Mes paiements".

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506

Référence unique de mandat (RUM) : ++S-3-5428004696-000148237-01

Date(s) de prélèvement	Montant(s)
23/05/2025	54,00 €
24/06/2025	54,00 €
24/07/2025	54,00 €
22/08/2025	54,00 €
24/09/2025	54,00 €
24/10/2025	54,00 €
24/11/2025	54,00 €
24/12/2025	54,00 €
23/01/2026	54,00 €
Total	486,00 €

Adresse desservie	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Relevé es
LES ROUSTIES ST HILAIRE	144 m³	160040	015 mm	07/11/2023 846	09/01/2025 990	
Votre facture en détail						
	Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable					383,85	404,97
Abonnement					140,70	148,44
Part Syndicale	2e semestre 2024				34,50	5,50
	1er semestre 2025				37,54	5,50
Part SAUR	2e semestre 2024				35,15	5,50
	1er semestre 2025				33,51	5,50
Consommation					243,15	256,53
Part Syndicale	Année 2024	19 à 100	82	0,8863	72,68	5,50
		101 à 140	40	0,4027	16,11	5,50
	01-01-25 / 09-01-25	1 à 4	4	0,9635	3,85	5,50
Part Syndicale	08-11-23 / 31-12-23		18	0,6956	12,52	5,50
Part SAUR	08-11-23 / 31-12-23		18	1,1104	19,99	5,50
Part SAUR	Année 2024		122	0,9379	114,42	5,50
	01-01-25 / 09-01-25		4	0,8942	3,58	5,50
► Organismes publics					73,44	77,47
Consommation					73,44	77,47
Consommation eau potable (agence de l'eau)	Année 2024		144	0,3200	46,08	5,50
Performance des réseaux d'eau potable (agence de l'eau)	Année 2024		144	0,0700	10,08	5,50
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)	Année 2024		144	0,1200	17,28	5,50
Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 2,32 € / m³ soit 0,00232 € / litre				HT exonéré de TVA : 0,00 €	TVA 5,50 % : 25,15 €	Total facture TTC : 482,44 €
				HT soumis à TVA : 457,29 €	TVA sur les débits : 25,15 €	

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

→ Message

Part Intercommunale/Communale

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr

SAUR, SAS au capital de 1015290006 RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984-NAF 3600
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant, dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email à l'adresse dpd@saur.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr - Rubrique Données Personnelles).
Conformément à l'article L.441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel, en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 5 jours, lors de votre règlement.

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Dated et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.

Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées, joignez à votre TIP date et signe un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Etablissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple. Vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux. Vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.